



**« *Passé par Liège, on a l'esprit de famille* »
Une vision de ce qui devrait être...**



Conférence de presse de **Christine DEFRAIGNE**,
Conseillère communale – Présidente de la section MR de Liège

1. Les constats

Les habitants quittent Liège. Et ce n'est pas le frémissement statistique de ces dernières années qui est à même de nous rassurer durablement. Pourtant, la majorité actuelle avait fait du retour à la Ville une de ses priorités : aucune mesure ne serait être prise si elle ne rejoignait un des cinq objectifs du projet de Ville.

Las, deux ans après la sortie d'un projet de Ville consensuel accepté comme un catalogue de bonnes intentions, à défaut d'être vraiment un catalogue d'idées nouvelles, force est de reconnaître qu'il n'y a toujours pas grand-chose qui puisse convaincre de jeunes ménages avec revenus de s'installer à Liège.

Beaucoup s'accordent d'ailleurs à expliquer la légère remontée des statistiques de population à Liège par la flambée des prix de l'immobilier, qui oblige les jeunes ménages à rester en Ville jusqu'à avoir les moyens d'emménager à la campagne.

En réalité, tant l'étude Urban Audit que les récents sondages du «Jour» démontre bien que le sentiment des Liégeois pour leur Ville n'a jamais été aussi mauvais dans bien des domaines...

Les statistiques¹ sont éclairantes à ce sujet :

- ➔ Les Liégeois qui quittent la Ville sont surtout de jeunes ménages, entre 20 et 34 ans ;
- ➔ Un cinquième d'entre eux étaient propriétaires de leur logement auparavant ;
- ➔ Quarante pc. des personnes qui quittent Liège y sont restés moins de 5 ans ;
- ➔ Toutes les catégories sociales sont concernées ;
- ➔ La plupart des personnes qui quittent Liège se relogent à proximité immédiate de Liège.

La moitié des Liégeois ont moins de 40 ans. Il s'agit donc d'un public particulièrement tenté par l'exode péri-urbain, et auquel il convient de réserver un soutien tout particulier.

Plus de la moitié des Liégeois vivent dans un ménage composé d'une seule personne, et un quart de la population vit dans un ménage composé de deux personnes. A titre de comparaison, la province de Liège compte 32,5% de ménages composés d'une seule personne

Sans porter de jugement sur la composition – ou la décomposition- des familles, ces statistiques montrent que Liège a encore malheureusement une faiblesse et que les sources de l'exode (plus de 13.000 personnes quittent la Ville chaque année) sont loin d'être tariées.

Il y a donc un double défi à rencontrer : celui d'intégrer des personnes seules dans une dynamique sociale, de rencontres et de contacts d'une part. Celui d'offrir aux Liégeois de moins de 40 ans la Ville à laquelle ils aspirent en terme d'accueil de l'enfance, d'animation, d'aide à la jeunesse,...

¹ IWEPS 2003 et Tableau de bord de la population de la Ville de Liège 2003-2004-2005

Or dans ce domaine, on ne peut pas vraiment constater d'évolution ces dernières années. Pourtant, nombreux sont ceux à reconnaître que c'est dans la famille que l'on fixe les premières limites, que l'on donne l'essentiel des valeurs qui feront d'un enfant un citoyen. Par ailleurs, c'est en agissant sur ce levier, et dès le plus jeune âge qu'on redonne le goût de la Ville.

L'aide du plan fédéral des grandes villes devait déboucher sur des projets de quartier touchant les habitants au cœur de leur quotidien, et plus particulièrement les jeunes et les seniors, mais ces politiques sont encore bien insuffisantes pour retisser le lien social entre les habitants et leur Ville, d'autant qu'un certain nombre sont soit tombées dans l'oubli, soit totalement méconnues.

Faisons ensemble un tour d'horizons des politiques qui pourraient -ou devrais-je dire auraient dû depuis longtemps déjà- être mises en place.

2. La petite enfance

En matière de petite enfance, la commune a un rôle essentiel à jouer. La capacité d'accueil de la Ville de Liège, tous types d'accueil confondus, est d'un peu plus de 500 places, alors que 2.235 enfants sont nés l'an dernier et se sont installés sur le territoire liégeois. Cela revient à dire qu'à peine 25% des besoins en la matière sont couverts.

Trouver une place à Liège dans une structure d'accueil représente aujourd'hui un véritable défi pour les jeunes parents. Il n'est pas rare qu'aux parents cherchant une place pour un enfant en mai 2006, on réponde que rien n'est libre avant juin ou septembre 2007. C'est d'autant plus vrai dans les structures qui pratiquent des rentrées groupées.

Il est donc essentiel que la Ville fasse preuve d'inventivité pour que le plus grand nombre puisse disposer d'une place d'accueil.

A cette fin, nous proposons par exemple :

→ De faire de la commune un véritable coordinateur chargé de recenser, d'évaluer et de faire connaître les différents milieux d'accueil

En recensant les possibilités offertes aux enfants, en termes d'accueil, de garde à domicile, de soins, d'enseignement de culture, de sport, d'éducation... dans un seul recueil, Liège simplifierait la tâche de bon nombre de familles qui ne savent pas où s'adresser pour tel ou tel service. A court terme, Liège devrait rencontrer les exigences de l'UNICEF en la matière et devenir une « *Ville amie des enfants* »

→ La centralisation des demandes selon un formulaire unique et en ligne

Actuellement, pour inscrire un enfant, il faut contacter individuellement chaque crèche et vérifier ses disponibilités éventuelles. A l'heure de l'Internet, il ne semble pas insurmontable de développer un fichier unique d'inscription en ligne (ou sur chaque site) donnant accès à toutes les crèches souhaitées selon leurs possibilités. Un tel outil soulagerait largement le personnel de cette tâche administrative, rendrait impossible les inscriptions multiples et faciliterait les démarches des parents.

→ La mise sous la responsabilité du même échevin des crèches et des mini-crèches

Actuellement, les crèches dépendent de l'Echevin des affaires sociales, tandis que les mini-crèches sont historiquement rattachées à l'Echevin de l'Instruction. Dans un esprit de coordination, la possibilité pour un même échevin de disposer des budgets globaux de l'accueil à la petite enfance lui donnerait plus de possibilités d'équilibrer selon les besoins réels et/ou urgents de chaque entité.

→ D'augmenter le nombre de places en diversifiant les milieux d'accueil

Un quart seulement des besoins couverts, cela signifie une recherche parfois cahotique mais souvent douloureuse de solutions alternatives. Travail au noir sans contrôle, renoncement à un emploi, ou simplement décision de ne pas avoir d'enfant sont autant de réactions qui vont à l'encontre des priorités du projet de Ville : une ville active, jeune et créatrice d'emploi.

Il existe dans ce domaine une véritable pépinière d'emplois. Il y a donc urgence à créer des synergies avec les acteurs d'insertion dans le monde du travail pour former le personnel adéquat et l'aider à organiser cet accueil.

→ De promouvoir l'accueil non-subventionné et indépendant

En-dehors des initiatives publiques, on pourrait imaginer la création d'un label de reconnaissance d'un certain nombre de milieux d'accueil, décerné par la Ville à celles qui s'intègrent dans un partenariat, répondent à un cahier des charges et figurent dans la base de données coordonnées.

→ De mettre à disposition des micro-crédits (12.500€) permettant aux gardiennes ou désirant l'être de mettre leur maison en conformité pour accueillir des enfants

Souvent, l'aménagement des lieux d'accueil est un frein à la création de nouvelles places. En proposant un micro-crédit à taux zéro sur une période à convenir, on pourrait ainsi convaincre bon nombre de gardiennes soit d'adapter les lieux pour accueillir plus d'enfants, soit de créer de nouvelles structures.

→ De susciter des partenariats d'entreprise pour créer de nouvelles places d'accueil plutôt que de réserver des emplacements dans les crèches communales au profit des entreprises établies.

A l'image d'une société comme Ethias, qui fait appel à la Ville par convention, des places dans les structures d'accueil Liégeoises sont réservées à des personnes qui travaillent à Liège sans forcément y résider. Il convient donc d'inciter les entreprises à se rassembler pour financer de nouvelles structures, plutôt que d'occuper les places existantes. En appui des plans Cigogne et MESA, la Ville pourrait par exemple mettre à disposition certains bâtiments qu'elle n'occupe pas.

→ De valoriser les métiers d'accueil, et au besoin, de spécialiser une des écoles de la Ville dans l'accueil de la petite enfance.

En créant une filière intégrée, porteuse d'emploi, une couveuse de places d'accueil intégrant dans un même système la formation et l'accompagnement à la création du milieu, la Ville travaillerait sur deux de ses priorités (emploi et famille) de concert.

→ De mettre en place des structures d'accueil plus flexibles permettant d'adapter les horaires de garde aux horaires de travail des parents

A l'heure actuelle, une seule crèche communale (Vennes) accueille les enfants au-delà de 18 heures. Ce qui revient à dire qu'il est quasiment impossible pour des parents travaillant à Bruxelles de faire garder leurs enfants dans le système public. De surcroît, la demande est telle que le secteur privé n'assume pas non plus ce service. Il y a donc urgence à trouver une solution dans ce domaine.

→ De mettre en place de manière formelle la crèche imaginée dans la nouvelle gare TGV, aux heures d'accueil élargies aux horaires habituels des navetteurs.

On a beaucoup parlé de la gare TGV ces derniers temps. Dans l'aménagement, il est essentiel d'y prévoir une crèche vaste et moderne dans les abords immédiats de la gare. En effet, outre le personnel SNCB et les navetteurs, le quartier sera inévitablement appelé à accueillir de nouveaux espaces de bureaux, qui généreront une demande supplémentaire.

3. La jeunesse

La politique liégeoise en matière d'aide à la jeunesse repose sur deux piliers. L'associatif, laissé pratiquement à son sort, et les maisons des jeunes, qui sont constamment laissés dans l'incertitude quant à leur avenir, leurs moyens et leurs missions. Nous prendrons l'exemple de la maison des jeunes de Droixhe, qui sait depuis un an qu'elle devra déménager prochainement mais ne sait toujours pas quelle sera sa destination. La seule réponse des autorités résidant à renvoyer aux moyens du « Plan fédéral des Grandes Villes »

Par ailleurs, les différentes commissions « Jeunesse » de la Ville de Liège semblent être bien plus des gadgets que de réels instruments d'écoute citoyenne. La COPEJEL (Concertation Permanente Consultative en matière de Jeunesse de la Ville de Liège) n'a plus été réunie depuis plus de deux ans.

Dans le rapport annuel de la Ville, les quelques lignes concernant la Jeunesse se contentent généralement de mentionner de manière laconique « application du PFGV dans les maisons de jeunes » , « projets d'intégration par le sport » ou « renouvellement du parc informatique ».

Sans remettre en cause la nécessité des services existants, il nous semble que plusieurs démarches pourraient être réalisées pour définir une véritable politique de la jeunesse à Liège.

Nous proposons par exemple :

→ Une coordination renforcée entre les écoles, les clubs sportifs et les associations culturelles pour promouvoir un accueil extra-scolaire diversifié.

De même que le problème se pose dans les crèches pour l'accueil de la petite enfance, le problème des occupations extra-scolaires doit devenir une priorité de la majorité communale.

L'échevinat de la jeunesse doit être un point de rencontre entre des institutions qui disposent d'équipements (piscines, murs d'escalade, salles de spectacle,...) et des associations qui disposent d'animateurs prêts à encadrer les activités.

→ Un véritable plan de développement des jeux publics et la création d'espaces de rencontre à proximité

L'essentiel des plans de quartier du PFGV annonce l'implantation de nouveaux espaces de jeux. Il est essentiel que ceux-ci répondent aux besoins réels des familles et soient entretenus de manière régulière. A quoi sert un bac à sable rempli de crottes de chiens ou une toile d'araignée sans banc à proximité pour que les parents puissent y attendre les enfants ?

Nous proposons donc qu'aux environs de chaque espace de jeu (clôturé et séparé de la voie publique) se trouve un « espace de rencontres » pour adultes accompagnant.

→ La réunion régulière des organes de concertation (CIJE et CEPEJEL)

Deux organes parmi d'autres (conseil communal des enfants, conseils de quartier,...) dont le rôle consultatif ne semble pas intéresser les autorités communales...

→ Un soutien aux écoles de devoir, en collaboration avec les projets « seniors actifs »

Les écoles de devoir cherchent activement du personnel pour encadrer leurs élèves, et des moyens pour leur assurer des conditions de travail dignes de ce nom. Outre le rôle de pouvoir subsidiant, il appartient à la Ville de mettre en relation les énergies disponibles (par exemple chez les seniors) pour leur permettre d'assumer et d'élargir les missions essentielles qu'elles se proposent de mener à bien.

→ Une sécurité aux abords des écoles adaptée à la configuration de chacune

La création de zones 30 est une bonne mesure, mais elle ne peut pas être appliquée de la même façon boulevard Kleyer, rue Saint Gilles ou rue Naniot. Il est prioritaire de penser pour chacune des implantations au-delà des deux panneaux réglementaires qui forment aujourd'hui l'essentiel du dispositif de protection des enfants.

→ Une politique de prévention suicide en collaboration avec la Province, avec le développement d'une cellule « écoute » multi symptômes

Le suicide représente la première cause de décès au sein de la population liégeoise âgée de 25 à 35 ans. Chaque année, près de 300 personnes, dont deux tiers d'hommes se donnent la mort à Liège. Devant de tels chiffres, la Ville ne peut se contenter de renvoyer à la Province le rôle de prévention et de protection des jeunes.

Il nous semble essentiel qu'on puisse trouver à Liège, dans un cadre coordonné par la Ville, un service d'écoute et d'assistance aux personnes en danger. Ce centre pourrait accueillir non seulement les suicidaires, mais aussi les enfants en décrochage scolaire, en fugue, ...

→ Etendre la politique des Jobs d'été

Dans une société où le moyen d'intégration le plus important est l'emploi, mais où la valeur du travail est constamment remise en cause, proposer aux jeunes une première expérience professionnelle relève du service public.

En les familiarisant avec la vie professionnelle, et en leur donnant une première expérience, la Ville pourrait ainsi favoriser grandement les jeunes qu'elle engage. Les travaux à mener à bien seraient d'utilité civile (propreté, accueil, encadrement,...) et pourraient rapidement se développer avec un budget limité.

On devrait rapidement pouvoir envisager de proposer 500 jobs d'été d'un budget moyen de 500€ (soit un total de 250.000€) ouverts à tous selon un appel général lancé chaque année en mars.

→ Elargir les accès à l'internet, en créant des zones « Wimax » où l'accès Internet serait gratuit pour les moins de 25 ans

A l'image de l'expérience tentée par l'ULB à Bruxelles, puis par la région Bruxelloise, Liège pourrait proposer gratuitement un accès Internet sans fil de haute portée. Ce service contribuerait bien plus que toutes les formations à l'Internet organisées dans les maisons de jeunes à réduire la fracture numérique entre ceux qui ont les moyens de payer un abonnement ADSL et les autres.

→ Développer les projets des jeunes à travers une cellule « Projets jeunes » et les valoriser en utilisant les outils de promotion de la Ville.

Trop souvent, des jeunes désireux de mener à bien un projet ne savent pas à qui s'adresser ou ne trouvent pas auprès des autorités communales. Nous suggérons de créer et de faire savoir qu'au sein du Centre J, une cellule d'accompagnement des projets jeunes est à leur disposition. Cette cellule, outre les contacts dont elle dispose, pourra évaluer la faisabilité des projets, rendre un premier avis aux autorités compétentes et médiatiser les actions entreprises.

→ Proposer un service d'assistance logistique basé dans une « Maison des Associations »

Trop souvent, les nombreuses associations liégeoises et autres mouvements de jeunesse expriment leur souhait de bénéficier d'un local polyvalent qui pourrait à la fois servir d'entrepôt, proposer des services d'impression, de transport, de logistique. Nous proposons donc que ces différents services soient regroupés sur un même site mis à la disposition des associations qui en font la demande.

Un soutien logistique tout particulier sera apporté aux mouvements de jeunesse, avec la garantie de pouvoir bénéficier deux fois par an d'un transport de leur matériel de ou vers un camp.

→ Améliorer les infrastructures sportives

Avec deux (trois bientôt) piscines pour 200.000 Liégeois, là où une ville comme Nancy en compte neuf pour la moitié d'habitants, Liège est très clairement à la traîne. Les promesses pour Jonfosse sont bien là, mais en attendant, les Liégeois ne savent presque plus pratiquer la natation sans s'expatrier hors des murs de la Ville.

Quatre halls omnisports ne parviennent pas à absorber toutes les demandes des différents clubs. De plus, la délégation de leur gestion à des ASBL rend impossible tout contrôle sur celles-ci.

Quant aux possibilités de pratiquer la course à pied aux abords de la Ville, elles sont quasiment nulles : il faut prendre sa voiture et monter au Sart Tilman pour trouver une piste digne de ce nom et ne pas tourner en rond sur un tartan dégradé comme à Cointe...

4. Les seniors

Les plus de 60 ans constituent seulement 14 pc. de la population liégeoise, nul n'ignore que la génération issue du baby boom atteindra bientôt cette tranche d'âge. Il importe dès à présent de préparer pour nos aînés les structures d'accueil de demain.

Si la ville s'enorgueillit de compter 30 clubs de pensionnés, proposant pas moins de 25 activités différentes, on peut pourtant se demander dans quelle mesure, dans ce domaine également, la politique de la Ville ne fait pas preuve d'un certain minimalisme.

En effet, quand on voit le traitement réservé par la majorité à l'excellente idée d'Espace Liège Seniors (insécurité récurrente des moyens affectés, pérennisation de la structure remise régulièrement en cause,...) on ne perçoit pas une réelle volonté de proposer aux seniors des loisirs adaptés à leurs envies, mais surtout des opportunités de démontrer qu'ils peuvent encore être actifs et utiles à la société.

Nous souhaiterions donc proposer quatre actions volontaristes à réaliser rapidement :

→ **Créer des logements multi-générationnels, où aînés et actifs se cotoient.**

En mélangeant actifs et seniors au sein de complexes multi-générationnels, on retisse le lien social et on permet un échange de services que l'on ne peut malheureusement pas toujours trouver au sein d'une famille.

→ **Créer des habitations semi-autonomes, où les personnes âgées vivraient en toute indépendance, mais avec une présence sociale et médicale régulière.**

Pour les aînés, avoir et rester dans un « chez soi » est souvent primordial. Pour leur donner cette opportunité, nous proposons que la Ville investisse dans des bâtiments conçus spécialement pour les aînés (rampes, ascenseurs,...) où l'on trouverait également un espace de rencontre, un espace de soins avec une présence médicale en journée et un service d'aide à domicile (ménage, repas,...)

→ **Donner à un certain nombre d'aînés un rôle d'« anges gardiens »**

Surveiller les sorties d'école, encadrer les écoles de devoir, signaler les petites réparations à effectuer dans un quartier, ... autant de petites missions d'intérêt général pour lesquelles il existe de nombreux volontaires, à condition qu'on leur garantisse une structure et un statut (assurance, uniforme, outillage,...)

→ **Créer un véritable guichet destiné aux personnes âgées.**

Réserver, dans un des sites administratifs de la ville, facilement accessible en transports en commun, un guichet spécialement dédié aux personnes âgées. On y trouverait un plus grand nombre de sièges dans les salles d'attente, des documents plus lisibles,... afin de permettre aux aînés d'effectuer leurs démarches en toute sérénité.

5. Conclusion

On le voit, les chantiers pour faire de Liège une ville « familles admises » sont vastes et nombreux. Mais ce n'est pas parce que la tâche est difficile qu'il faut, comme on le constate hélas aujourd'hui, la reporter à plus tard.

Or en la matière, chaque mois de retard voit de nouvelles familles quitter notre ville pour s'établir dans sa proche banlieue. C'est le résultat de dix-huit ans de politique où les citoyens ont été considérés comme des contribuables avant d'être des hommes et des femmes avec leurs besoins, leurs envies, leurs rêves.

Nous voulons rappeler que les politiques en matière de logement, de transport, de service public, de culture doivent être adaptées à l'évolution démographique. L'évolution des technologies doit aller de paire avec l'évolution démographique.

Des mécanismes de solidarité collective et de solidarité entre les générations s'imposent. Le transfert des connaissances entre les générations permet une meilleure compréhension et davantage de continuité.

C'est à la Ville, l'échelon le plus proche des gens que revient le devoir d'assurer ces liens et de permettre ces rencontres. Nous voulions, en expliquant aujourd'hui nos constats et nos propositions, démontrer qu'il existe une politique volontariste en matière d'accueil des familles, de soutien aux jeunes et d'encadrement des seniors.